



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gendarmes

Question au Gouvernement n° 2488

Texte de la question

ÉTAT DES LOGEMENTS DE LA GENDARMERIE

M. le président. La parole est à M. François de Mazières, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. François de Mazières. Monsieur le Premier ministre, nous avons rendu un hommage unanime aux forces de police et aux forces de gendarmerie et, avec M. le ministre de l'intérieur, vous avez vous-même témoigné, la semaine dernière, de cette solidarité nationale.

Sans doute est-il désormais temps de la traduire dans les faits. Vous connaissez bien le plateau de Satory, monsieur le Premier ministre : il s'agit de la plus grande concentration de gendarmeries de France. Six escadrons mobiles y sont stationnés, ainsi que le très célèbre GIGN qui a une nouvelle fois été remarquable ces jours derniers.

Or, vous savez que les conditions matérielles de vie des gendarmes sur le plateau de Satory ne sont pas satisfaisantes. Leurs logements sont parfois indignes. Il ne le disent pas, car ils ont la pudeur de vous demander avant tout des crédits servant au fonctionnement de leurs unités, mais leurs logements méritent d'être aménagés !

En répondant à l'instant à notre collègue Laurent Wauquiez, vous avez évoqué les crédits de l'ANRU. Ne pensez-vous que l'on pourrait, dans un geste de solidarité nationale que nous saurons tous ici approuver, diverter une partie de ces crédits pour que sur ce plateau comme dans d'autres campements militaires, les logements retrouvent quelque dignité ? Vous devriez examiner cette proposition ; nous attendons une réponse positive de votre part ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Je tiens, monsieur le député, à vous apporter sur-le-champ la réponse positive que vous attendez légitimement, compte tenu des efforts consentis par les gendarmes et par les policiers ces dernières semaines (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Commençons par quelques chiffres car, sur de tels sujets, la précision est de rigueur. Le parc immobilier de la gendarmerie comporte près de quatre mille casernes, dont quelque six cents sont domaniales – soit plus de 31 000 logements de gendarmes.

Il s'agit donc d'un sujet considérable. Entre 2008 et 2012, les crédits alloués aux logements des gendarmes ont diminué de 17 % environ. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Sylvain Berrios. C'est faux !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. C'est la raison pour laquelle le Premier ministre a confirmé il y a peu un arbitrage qu'il avait proposé lorsqu'il était ministre de l'intérieur en vue d'augmenter de 22 % les autorisations d'engagement et de 9 % les crédits de paiement, ce qui se traduit en 2015 – cela ne manquera pas de vous rassurer tout à fait, monsieur le député – par une enveloppe de 79 millions d'euros allouée au renouvellement des logements des gendarmes, dont 70 millions d'euros en crédits de paiement, soit une augmentation très significative.

D'autre part, puisque nous considérons qu'il nous faut aussi nous mobiliser sur d'autres sujets en faveur de la gendarmerie, nous avons décidé d'augmenter de 40 millions d'euros par an les crédits alloués au renouvellement du parc de véhicules de la police et de la gendarmerie, ce qui permettra de financer deux mille véhicules neufs par an. En matière de logement comme en matière de véhicules, les attentes que la gendarmerie exprime depuis longtemps seront donc satisfaites.

Enfin, pour assurer la modernisation de nos forces, nous avons décidé d'allouer 108 millions d'euros sur les trois prochaines années à l'équipement numérique et à la modernisation de la police et de la gendarmerie dans le cadre du plan 3.0.

Tous ces crédits seront abondés de manière significative, conformément aux décisions prises ce matin et annoncées par le Premier ministre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2488

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2015](#)